

**25 août 2026**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Comité Municipal de Laniel Inc. tenue selon la Loi, au bureau municipal de Laniel, situé au 2000, chemin Adrien-Denis, mardi le 25 août 2026 à 18 h 30, à laquelle :**

Sont présents :

|                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| Christine Morin | Sylvain Denis   |
| Réal Champagne  | Stéphane Touzin |
| Lynda Perreault | Alain Prévost   |

Formant quorum sous la présidence de : M. Marc Girard  
Autre présence: Susie Trudel, directrice

**Veillez noter que le conseil s'est réuni en caucus privé de 18h20 à 18h35.**

**Informations :**

Marc Girard souhaite la bienvenue à tous.

**2026-08-075**

Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 h 35 et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Stéphane Touzin

Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé ;

Que l'article « affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

**Informations :**

Période de questions de l'assistance

-Un représentant de l'Association des propriétaires fonciers de Laniel demande plus d'information au président concernant la demande que l'Association a faites à la MRC.

-Demande d'informations sur le projet minier à Kipawa

**Informations :**

Demande verbale : permis émis

-Jean-Charles Béchamp, Laniel, garage

-Normand Desjardins, Laniel, réparer quai, escalier extérieur, démolition d'un chalet

-Nicole Foisy, Baie Dorval, rallonge du toit de la résidence

**2026-08-076**

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2026

Il est proposé par Christine Morin

Et résolu unanimement

D'accepter le procès-verbal tel que présenté.

#### **2026-08-077**

Approbation des dépenses municipales

Il est proposé par Alain Prévost

Et résolu unanimement

D'accepter les dépenses municipales pour le mois de juillet 2026 au montant de 24 299.48\$.

#### **2026-08-078**

Le conseil prend acte de la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces comptes sont disponibles au bureau municipal pour consultation.

Il est proposé par Lynda Perreault

Et résolu unanimement

De procéder à l'acceptation des comptes à payer totalisant 15 191.09\$ pour la période du 1<sup>er</sup> au 25 août 2026.

Je soussigné, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C.M., art.961).

Signé à Laniel, ce 31 août 2026

---

Susie Trudel, directrice générale

#### **Informations :**

##### **Suivi du dossier – Puits artésien du Parc de la Promenade**

Le 28 juillet dernier, le comité municipal a reçu un avis du ministère de l'Environnement indiquant un résultat non conforme concernant la qualité de l'eau potable du puits artésien situé au Parc de la Promenade. En réponse à cette situation, l'accès à l'abreuvoir a été fermé immédiatement et des affiches « Eau non potable » ont été installées dans le bloc sanitaire.

Compte tenu des coûts et des démarches exigées pour rétablir la conformité de l'eau potable, la direction, en concertation avec le président du comité, a pris la décision de maintenir la fermeture de l'abreuvoir jusqu'à la fin de la saison en cours.

Une réflexion sera nécessaire au sein du conseil afin de déterminer si l'accès à l'eau potable sera définitivement fermé à compter de 2027. Dans un tel scénario, le ministère de l'Environnement précise que le site pourrait recevoir la classification « Pictogramme eau non potable », impliquant une obligation de procéder à une analyse mensuelle pour la détection de E. coli pendant la période d'ouverture, mais uniquement pour l'eau destinée à l'hygiène personnelle.

Le compteur d'eau installé en début de saison sera relevé afin de déterminer la quantité d'eau utilisée pendant cette période.

##### **Informations – Projet PADF : Suivi de dossier**

La directrice informe le conseil qu'à la suite de visites effectuées par notre ingénieur en compagnie de représentants du ministère des Ressources naturelles, certaines modifications ont été apportées aux dimensions des ponceaux prévus. Ces ajustements entraîneront des coûts additionnels estimés à environ 4 000 \$.

Les autorisations requises du ministère des Ressources naturelles et du ministère des Transports ont été obtenues pour la réalisation des travaux sur les ponceaux. Le début des travaux est prévu pour la semaine du 14 septembre prochain.

**Informations :**

Demande de TV Témis pour une adhésion : refusé par le conseil

**Information :**

Demande de TV Témis pour un programme de partenariat : refusé par le conseil

**Informations :**

Le comité municipal a reçu une copie de résolution concernant le projet Onimiki qui était adressée à la MRC de Témiscamingue.

**Informations :**

Lecture d'une résolution reçue de l'Association des riverains de la Baie McAdam.

Première demande :

Que l'écocentre de Laniel demeure ouvert jusqu'au samedi de l'Action de Grâce.

Le conseil donne son accord : les écocentres de Laniel et de la Baie Dorval resteront donc ouverts jusqu'au samedi 17 octobre prochain. Un registre de fréquentation sera tenu afin de vérifier l'achalandage et de déterminer si ces ouvertures supplémentaires répondent à un réel besoin.

Deuxième demande :

Que la collecte porte-à-porte du compost dans le secteur de la Baie McAdam soit rétablie pour les mois de juillet et août.

Après délibération, le conseil maintient sa décision initiale et refuse cette demande.

**Informations :**

Une représentante de l'Association des propriétaires riverains de Laniel a contacté la municipalité afin de s'enquérir de la réalisation d'analyses de la qualité de l'eau du lac Kipawa au cours de l'été.

La directrice a confirmé qu'aucun test d'eau n'a été effectué par le comité municipal cette année.

La représentante a également indiqué que leur association prévoit réaliser certains tests prochainement.

**Informations :**

**Gestion des bacs de compost au relais écocentre de Laniel**

La directrice informe le conseil d'une problématique concernant l'utilisation des bacs de compost au relais écocentre de Laniel. À plusieurs reprises, nos employés ont constaté la présence de déchets non conformes dans les bacs verts. Afin de surveiller la situation, une caméra a été installée sur place.

Si la situation persiste, le conseil envisagera de relocaliser les bacs verts pour l'été 2027.

Le dossier demeure en suivi.

**Résolution : 2026-08-079**

Objet : Location du bâtiment d'accueil – Mandat à une agente immobilière

Attendu que le conseil municipal souhaite procéder à la location du bâtiment d'accueil ;

Attendu qu'une agente immobilière, madame Clara Meunier Gauthier, a été contactée et a accepté de prendre en charge le dossier ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Denis  
Et résolu à l'unanimité:

1. D'accepter les conditions proposées pour la location du bâtiment d'accueil ;
2. De mandater madame Clara Meunier Gauthier, agente immobilière, pour la gestion du dossier de location, conformément à la réglementation en vigueur ;
3. D'autoriser la directrice générale, madame Susie Trudel, à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à ce mandat, incluant le contrat d'une durée d'un (1) an ;
4. D'approuver les modalités et conditions relatives à la commission applicable pour ce mandat de location ;
5. Que copie de la présente résolution soit conservée au dossier pour fins de référence et d'archivage.

**Informations :**

Suite à une demande d'un conseiller, la directrice a fait des vérifications concernant notre assurance responsabilité. La réponse n'étant pas assez claire, le conseil demande à faire une nouvelle vérification auprès de notre assurance concernant d'éventuelles plaintes pour blessures sur nos installations.

**Informations :**

Suivi de dossier : utilisation de drone

Discussion sur la possibilité également de prendre des photos par le biais d'un iPhone pour avoir un aperçu de la façade des terrains riverains pour la protection des bandes riveraines. Donc, nous ne donnons pas suite à la location d'un drone.

**Informations :**

Discussion sur la bande riveraine que plusieurs propriétaires riverains ne respectent pas. Des mesures seront prises en collaboration avec le ministère de l'Environnement.

**Informations :**

Une plainte a été émise pour une dégradation de paysage à la Baie Dorval. Après réception d'une photo montrant l'infraction, un avis sera envoyé au propriétaire.

**Informations :**

Discussion sur les états financiers de TNO Laniel. Voir avec la comptable de la MRC pour plus d'informations.

**Période de questions de l'assistance**

Aucune assistance

**Informations :**

Prochaine réunion : mercredi le 23 septembre 2026 à **18 h 30**

**2026-08-080**

Levée de l'assemblée :

Il est proposé par Lynda Perreault  
et résolu unanimement

De lever l'assemblée, il est 20 h 15

---

Marc Girard, président

---

Susie Trudel, dg